

Budget supplémentaire 2016 : investissements pour l'avenir et sobriété sur le fonctionnement

Julien Bargeton, adjoint à la Maire, a soumis lundi au Conseil de Paris le budget supplémentaire 2016 de la collectivité parisienne. Cette année encore, il se traduit par un effort de sobriété sur les dépenses de fonctionnement et un accroissement des investissements pour l'avenir. Un budget de 2M€ vient aussi renforcer l'aide de Paris aux réfugiés.

En 2016, Paris fait une nouvelle fois face cette année à un contexte budgétaire contraint. La baisse des dotations de l'Etat s'est poursuivie (-198M€), tout comme la hausse de la péréquation (+36M€). En raison de la situation économique difficile, les dépenses sociales obligatoires – RSA, allocations aux personnes en situation de handicap – continuent d'augmenter (+16M€), sans être compensée à leur juste niveau par l'Etat. Depuis 2010, cette perte de ressources représente au total 1Md€.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

En conséquence, le budget supplémentaire 2016 de la Ville de Paris rend compte d'un effort important de sobriété sur les dépenses de fonctionnement. Hors restes à réaliser, celles-ci ne progressent que de 28M€, soit une évolution de moins de 0,5% des charges de gestion courante par rapport au budget primitif.

« Cette somme réduite témoigne du sérieux de notre gestion financière et de la sincérité du budget primitif 2016 : le budget supplémentaire ne fait qu'ajuster à la marge ce qui était prévu. Nous pouvons ainsi consacrer nos marges de manœuvre au financement des priorités municipales et d'investissements pour l'avenir », a souligné Julien Bargeton, adjoint à la Maire en charge des finances, devant le Conseil de Paris.

2M€ supplémentaires pour le soutien aux réfugiés

La Ville va ainsi renforcer son soutien aux plus vulnérables : 8,5 M€ pour l'aide sociale à l'enfance, 4,2M€ pour les personnes âgées, ou encore 238K€ pour mettre en œuvre la tarification sociale de l'eau en faveur des ménages les plus modestes. Le budget alloué à l'accompagnement des réfugiés progresse lui aussi, à la demande d'Anne Hidalgo. Il atteindra 16M€ en 2016, contre 14M€ initialement prévus. Cet abondement de 2M€ permettra de

répondre à l'accroissement des besoins et contribuera au financement du centre d'accueil humanitaire, dont la création a été annoncée fin mai par la Maire de Paris.

Dans le cadre de ce budget supplémentaire, Paris poursuit la réalisation de ses investissements pour l'avenir, prévus dans le programme de mandature : plus de 200M€ de nouvelles autorisations de programme (AP) et presque 138M€ de crédits de paiement (CP) sont inscrits, afin de financer la modernisation des équipements publics et les projets d'aménagement urbain. Ils se déclinent notamment dans les secteurs du logement social (20 M€ en CP et 22M€ en AP), de la petite enfance (1,5 M€ en CP et 13M€ en AP), des transports (27M€ en CP), ou encore de la sécurité (8,6M€ en CP).

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr